

## PLAN DE COURS

# ECN-2903 : Environnement économique international

NRC 84482 | Automne 2020

Préalables : ECN 1000 OU FOR 2017

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Le commerce international, ampleur, causes, conséquences. Les organismes internationaux et les accords internationaux. Le marché des changes, la balance des paiements, le modèle IS-LM en économie ouverte, les politiques monétaires et fiscales en économie ouverte.

Ce cours est offert à distance en mode asynchrone. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que si des examens sous surveillance peuvent être réalisés, ceux-ci ont lieu en soirée ou la fin de semaine. Plus de détails seront fournis ultérieurement. L'INSCRIPTION SIMULTANÉE À ECN-2050 RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES ET ECN-2903 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL N'EST PAS PERMISE.

## Plage horaire

Sur Internet

- 00h00 à 00h00 Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=119440>

## Coordonnées et disponibilités

Sylvain Eloi Dessy

*Enseignant*

Local 2290 De Sève

<https://www.fss.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel>

[/sylvain-eloi-dessy](#)

[sylvain.dessy@ecn.ulaval.ca](mailto:sylvain.dessy@ecn.ulaval.ca)

Tél. : 4186562131 poste 406672

Estelle Gaudreau

*Auxiliaire d'enseignement*

[estelle.gaudreau.1@ulaval.ca](mailto:estelle.gaudreau.1@ulaval.ca)

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)


Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

**Avis important** [concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectifs généraux .....	4
Contenu du cours .....	5
Approche pédagogique .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>5</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>6</b>
Liste des évaluations .....	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Questions à choix multiples .....	6
Rapport de synthèse .....	6
Final: Questions à choix multiples .....	7
Barème de conversion .....	7
Règlements et politiques institutionnels .....	7
Politique à l'égard des retards aux évaluations .....	8
Politique en matière d'absence aux évaluations .....	8
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant .....	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	9
Plagiat .....	9
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>9</b>
Matériel facultatif .....	10
Spécifications technologiques .....	10
Recommandation préliminaire .....	10
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>11</b>
Bibliographie .....	11

# Description du cours

---

## Introduction

Ce cours de 3 crédits s'inscrit dans le cadre des programmes de Baccalauréat Intégré en Économie et Politique, de Baccalauréat intégré en Affaires publiques et Relations Internationales, de Baccalauréat Intégré en Études Internationales et Langues Modernes, et de plusieurs certificats. Il traitera des échanges internationaux, de biens et services, de capitaux, de migrants, et de devises, et examinera les enjeux d'actualité liés aux problèmes que ces échanges soulèvent. Ainsi, seront abordés le rôle des organismes internationaux, les accords régionaux et les unions économiques et monétaires, les firmes multinationales. Une attention particulière sera accordée aux politiques qui permettent de réguler les échanges.

Son objectif principal est de fournir à l'étudiant des connaissances nécessaires à la bonne compréhension et à l'analyse des échanges internationaux, de même que des politiques macroéconomiques en économie ouverte.

Dans une première partie, le cours couvrira un certain nombre d'aspects liés au marchés internationaux de biens et services, et aux politiques qui y sont liées.

Des questions telles que quel est l'intérêt du commerce international et quels sont ses défis seront posées. Pourquoi les nations commercent-elles entre elles et qui gagne quoi à cet échange ? Dans un cadre d'analyse statique, nous essaierons d'apporter des éléments de réponse à ces questions. Alors que la théorie des avantages comparatifs donne des réponses basées sur l'avantage que possède une nation comparée à une autre en termes d'un bien plutôt qu'un autre, la théorie des dotations factorielles base plutôt son argumentaire sur les richesses aussi bien capitaliste que humaines que possèdent une nation comparée à une autre pour déterminer les gains à l'échange. D'autres théories, quant à elles fondées sur les concepts d'économies d'échelle et de concurrence monopolistique tentent d'expliquer un commerce d'un tout autre genre et quasi omniprésent dans la réalité : le commerce intra-branche.

Après une période de globalisation des échanges qui a duré près de 30 ans, des signes annoncent au contraire une tendance actuelle au repli sur soi : échec des négociations commerciales multilatérales, contestations face à la conclusion des grands traités commerciaux transatlantiques et trans-pacifiques, montée des nationalismes, ralentissement de l'intégration européenne etc. Le protectionnisme, que l'on avait cru voir disparaître, revient au premier plan des débats de politique publique. Ce cours fournira des éléments d'analyse de ces tendances et clarifiera les outils de la politique commerciale.

Dans une deuxième partie, le cours traitera de la mobilité des facteurs. Après une séance sur les flux de travailleurs migrants, nous couvrirons certains aspects des marchés financiers internationaux, et nous examinerons le fonctionnement des taux de change.

Au cours des trente dernières années, on a assisté à une internationalisation grandissante des firmes et à la modularisation du processus de production, qu'elle soit verticale ou horizontale. Jouant souvent le rôle de véhicule des échanges, les firmes multinationales font souvent peur en ce qu'elles peuvent être sources de plusieurs maux dont souffrent certaines économies, tels que le chômage résultant de délocalisations industrielles de ces firmes multinationales.

Les flux financiers internationaux prennent aussi d'autres formes, investissements de portefeuille et créances internationales, qui génèrent des enjeux spécifiques. Les pays développés ne se posent que rarement la question de leur endettement extérieur, mais c'est un enjeu de taille pour les pays en développement ; et la seconde phase de la crise financière internationale montre que même certains pays d'Europe de l'Ouest peuvent être affectés.

Dans une troisième partie, plus courte nous examinerons le fonctionnement des taux de changes.

Ce sera l'occasion de s'interroger sur une tendance fortement marquée au cours de ces quinze dernières années, à la régionalisation des échanges internationaux -- et non pas à leur multilatéralisation. L'Organisation Mondiale du Commerce, garante du multilatéralisme commercial, n'intervient que peu quand il s'agit des structures commerciales formées et fondées sur les liens géographiques existants. Le monde de la fin du 20ème et du début du 21ème siècle, a vu se former autour de lui des blocs commerciaux qui, d'abord étaient considérés comme une entrave au multilatéralisme. Cependant, le régionalisme est de plus en plus convoité comme mécanisme d'élimination des inégalités régionales que crée le commerce international, à l'instar de l'Union Européenne, de l'ALENA ou même du Mercosur. Le cas de l'Union Européenne nous permettra d'imbriquer les notions vues tout au long du trimestre.

Ce « Guide d'étude » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours !

## Objectifs généraux

À la fin du cours, l'étudiant aura une vision d'ensemble des relations économiques et financières entre pays, et sera en mesure de comprendre les politiques publiques visant à les réguler. C'est un cours fondamental, dans le sens où il fournit des clés de compréhension et d'analyse de la société plus que des outils pratiques. Il est nécessaire autant pour préparer des études ultérieures à dimension internationale que pour devenir des citoyens actifs et éclairés.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant qui aura travaillé régulièrement sera en mesure :

- D'expliquer les déterminants du commerce international, les raisons et les motivations qui sous-tendent les échanges internationaux ;
- De discuter de la répartition des gains à l'échange, et d'en déduire les freins et les forces en faveur du commerce ;
- D'éclairer le débat entre libéralisation commerciale et protectionnisme ;
- D'articuler marchés des biens et services, des capitaux, de la monnaie et migrations ;
- De décrire les différents instruments des politiques commerciale et financière extérieure ;
- D'expliquer le développement de firmes multinationales, et d'en évaluer l'impact sur l'économie des pays et de leur "bien-être" ;
- De prévoir l'impact d'une variation du taux de change sur les différentes relations économiques et financières entre pays ;
- D'articuler multilatéralisme et régionalisme économique.

## Contenu du cours

Théorie des avantages comparatifs, des dotations factorielles, des économies d'échelle, déterminants des échanges. Typologie des transactions internationales. Arguments en faveur du libre-échange et du protectionnisme, arguments en faveur de la libéralisation et de la répression financière. Investissement et commerce. Typologie des régimes de change. Théories de la détermination du taux de change.

## Approche pédagogique

Cet automne, ce cours jumelé sera offert exclusivement en ligne, exclusivement en mode asynchrone.

Le matériel pédagogique inclut deux manuels complémentaires l'un de l'autre, un PowerPoint pour chaque séance et des capsules narrées en support au PowerPoint hebdomadaire.

Le cours est organisé autour des thèmes, qui permettent de rythmer la progression. Pour qu'elles soient le plus efficaces :

- Il est fortement recommandé de faire toutes les lectures correspondantes à chaque séance, comme indiqué dans le plan de cours. À toutes fins utiles, ces lectures sont considérées comme "obligatoires".
- Les diapositives de chaque séance contenant, entre autres, des exercices à faire seront mises à votre disposition pour faciliter votre apprentissage
- Des jeux-questionnaires (quiz) d'autoévaluation seront régulièrement proposés pour vérifier la progression.

Chaque séance est structurée autour d'un argument théorique, que des cas-pays et des anecdotes viendront illustrer. Compte tenu de l'ambition internationale de ce cours, les exemples viendront du monde entier, à parts égales des pays en développement et des pays industrialisés.

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Introduction</a>	2 sept. 2020
<b>Module 1 : commerce international des biens et services</b>	
<a href="#">Séance 2: La théorie des avantages comparatifs</a>	9 sept. 2020
<a href="#">Cours 2: La théorie des dotations factorielles</a>	16 sept. 2020
<a href="#">Cours 3: La théorie des économies d'échelle</a>	23 sept. 2020

<a href="#">Cours 4: Les outils de la politique commerciale</a>	30 sept. 2020
<a href="#">Cours 5: Libéralisation et protectionnisme</a>	7 oct. 2020
<b>Module 2 : mobilité des facteurs, migrations, investissement et créances</b>	
<a href="#">Cours 6: Migrations internationales</a>	14 oct. 2020
<a href="#">Cours 7: Firmes multinationales, investissements directs à l'étranger (IDE)</a>	4 nov. 2020
<a href="#">Cours 8: Balance des paiements et endettement externe</a>	11 nov. 2020
<a href="#">Cours 9: Politique financière internationale</a>	18 nov. 2020
<b>Module 3 : Taux de change et marchés des devises</b>	
<a href="#">Cours 10: Déterminants du taux de change et régimes de change</a>	25 nov. 2020
<a href="#">Cours 11: Régionalisation. Le cas de l'UE</a>	2 déc. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Questions à choix multiples	Le 24 oct. 2020 de 08h30 à 10h00	Individuel	30 %
Rapport de synthèse	Dû le 16 déc. 2020 à 12h00	Individuel	40 %
Examen final (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Final: Questions à choix multiples	Le 12 déc. 2020 de 08h30 à 10h00	Individuel	30 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Questions à choix multiples

Date et lieu : Le 24 oct. 2020 de 08h30 à 10h00 , En ligne

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : Lieu à déterminer

L'examen se fera probablement en présentiel, si les conditions le permettent. Sinon, il aura lieu en ligne. Cette décision vous sera communiquée dès possible.

Directives de l'évaluation :

1. L'examen dure 1h30
2. Vous avez droit à une seule tentative. En d'autres termes, une fois complété, l'examen ne peut être repris

Matériel autorisé : à préciser selon le mode de déroulement de l'examen

### Rapport de synthèse

Date de remise : 16 déc. 2020 à 12h00

Vous avez jusqu'au 16 décembre 2020 à 11h30 pour compléter la rédaction de votre rapport de synthèse. Ce rapport ne doit pas excéder un maximum de 700 mots. L'excédent des 700 mots NE SERA PAS PRIS en considération dans la correction. Ce rapport écrit est un exercice individuel, à livre ouvert, qui doit être transmis électroniquement à l'enseignant.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : [sylvain.dessy@ecn.ulaval.ca](mailto:sylvain.dessy@ecn.ulaval.ca)  
En ligne

À transmettre électroniquement à l'enseignant à l'heure indiquée. Tout retard de plus de 5 MINUTES par rapport à l'heure de remise indiquée devra être justifié, preuves à l'appui, sinon il y a constat d'échec à cet examen.

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant et étudiante aura à préparer un rapport de synthèse écrit d'un maximum de 700 mots, portant sur **les défis institutionnels de la mondialisation de l'économie d'un pays**. En s'appuyant sur les différentes théories examinées dans le cours, ce rapport doit décrire le processus de transformation institutionnelle permettant à une petite économie d'assurer sa prospérité économique au moyen de la mondialisation. Le rapport doit:

1. Soulever, **en les analysant théoriquement**, les défis de cette transformation institutionnelle.
2. Évaluer la capacité d'une **petite économie** à réussir cette transformation institutionnelle, en faisant ressortir les blocages structurelles à cette transformation.
3. Formuler une **perspective** sur les chances d'une prospérité partagée sous l'égide de la globalisation. En d'autres termes, selon vous, sur quoi doit se baser la **coopération internationale** pour qu'il y ait une prospérité économique partagée à l'échelon mondiale?

---

## Final: Questions à choix multiples

Date et lieu : Le 12 déc. 2020 de 08h30 à 10h00 , En ligne

L'examen se déroulera possiblement en ligne, dépendamment des directives reçues.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : En ligne

Possiblement en ligne, mais la forme pourrait changer en présentiel, si les conditions le permettent.

Matériel autorisé : À déterminer

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

## Règlement disciplinaire

### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

## Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcèlement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.


La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations [https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique\\_retard.pdf](https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf). Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

## Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>.  Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

## Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant



À la fin du cours, l'Université procèdera à l'évaluation du cours afin d'amélioration du format et du contenu du cours pour les étudiants suivants. C'est très important et nous vous remercions pour votre collaboration.

De manière moins formelle, il est toujours possible de s'adresser à l'enseignement en marge des cours pour lui faire part de commentaires et de suggestions. Ceci permet un ajustement éventuel plus rapide, bénéfique pour tous.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## Matériel facultatif



### **Économie Internationale ( 11e édition )**

Auteur : Paul Krugman, Maurice Obstfeld, Marc Melitz

Éditeur : Pearson Education ( 2018 )

ISBN : 9782326001725

Nota: le numéro d'édition 10 est nettement moins cher à l'achat et disponible à la bibliothèque



### **Les grandes questions d'économie et de finance internationales : décoder l'actualité ( 3e édition )**

Auteur : Lemoine, Mathilde, Madiès, Philippe, Madiès, Thierry

Éditeur : De Boeck supérieur ( Bruxelles , 2016 )

ISBN : 2807301568

## Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

### Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

*TeamViewer* est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

## Recommandation préliminaire

Il est possible de composer aux examens intra et final sans avoir complété l'acquisition de la matière par l'usage d'un manuel, à condition d'attention extrême en cours, de participation et de préparation systématique. Pour cette raison, les deux manuels sont indiqués comme facultatifs.

L'achat de l'un des deux manuels de cours est toutefois **FORTEMENT** conseillé. Il facilitera nettement le travail des étudiants et enrichira beaucoup la compréhension des concepts. En particulier, il est attendu des étudiants qui souhaitent obtenir l'appui de l'assistant d'enseignement ou du professeur qu'ils se soient au préalable référés à l'un des manuels au moins pour essayer de trouver des réponses à leurs questions.

Le manuel de Lemoine, Madiès et Madiès est "littéraire", et accessible à tous.

Le manuel de Krugman, Obstfeld et Melitz est plus mathématisé, mais aussi plus rigoureux et complet.

# Bibliographie et annexes

---

## **Bibliographie**

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.